



LETTRE

des organisations syndicales des SIS

à monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République

Paris, le 6 août 2026

Monsieur le président de la République,

Plus de vingt ans après l'adoption de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, il est temps de traduire concrètement les ambitions portées par le Beauvau de la sécurité civile. Le ministre de l'Intérieur a récemment confirmé le dépôt d'un projet de loi dès la rentrée.

Après plusieurs mois d'attente et de reports successifs, notre patience atteint aujourd'hui ses limites. Il est désormais indispensable que les engagements annoncés se traduisent rapidement par des actes concrets et des avancées tangibles.

L'intersyndicale nationale des sapeurs-pompiers professionnels restera particulièrement vigilante et mobilisée pour que cette réforme aboutisse pleinement, dans l'intérêt des sapeurs-pompiers, des services d'incendie et de secours, et plus largement de la population.

Au-delà de ce projet, nous tenons à attirer votre attention sur les comportements de monsieur Olivier RICHEFOU, président du département de la Mayenne, président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Il a été nommé à la présidence de la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours une première fois par votre prédécesseur le 29 septembre 2015 et vous l'avez reconduit dans sa fonction le 26 janvier 2022. Cette décision est d'ailleurs surprenante puisqu'il n'a pas été réélu au sein de Département de France comme représentant des présidents de CASDIS.

La CNSIS, instaurée par la loi du 13 août 2004, doit être un lieu d'échanges entre tous les acteurs institutionnels, politiques, syndicaux et associatifs qui traitent des sujets de sécurité civile.

L'actualité nationale nous a conduit à nous mobiliser face aux enjeux. De façon unilatérale et de longue date, monsieur Olivier RICHEFOU n'a cessé d'être dans une provocation permanente. Son bilan au sein de cette conférence est à mettre en lien direct avec la situation des services d'incendie et de secours de France et, au-delà, de la Sécurité Civile.

De façon unanime, dans un soucis d'apaisement et surtout d'efficacité, nous vous demandons de bien vouloir procéder à son remplacement.

La gravité de la situation dans les services d'incendie et de secours de France mérite un président à la hauteur des enjeux, qui fasse preuve de probité et ne soit pas en permanence dans la provocation et l'absence d'argument fiable.

Ce point sera rappelé lors de notre conférence de presse organisée place Beauvau le 13 août pour sensibiliser plus encore le grand public et les élus de la Nation sur les mesures à prendre dans le cadre du PJJ Beauvau mais également du Projet de Loi de Finances pour 2027.

Nous vous remercions de la prise en compte de cette demande qui fait également le relais de la position de nombreuses et nombreux présidents de SIS.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, monsieur le président de la République, en l'expression de notre très haute considération.

L'intersyndicale des sapeurs-pompiers professionnels
et personnels administratifs et techniques des SDIS de France.